

Annexe 3 : Critères de sélection et modalités de notation

Les candidats sont invités à se rapprocher des acteurs clés de la structure (administration pénitentiaire, SPIP et USP) pour l'élaboration de leur dossier de candidature.

Thèmes	Critères	Cotation	
Gouvernance et co-pilotage du projet	Répartition des rôles et fonctions, décomposition des tâches à réaliser sur chaque processus, ... (gouvernance, pilotage, suivi et actions opérationnelles)	30	110
	Comitologie (type de comité, composition, fréquence, objectifs et décisions...)	20	
	Soutien du promoteur : liens envisagés entre le promoteur et la structure sur les 3 axes de soutien (économique, parcours, RH)	20	
	Fonction évaluation : modalités envisagées permettant d'apprécier le suivi de l'expérimentation et la bonne réalisation des différents engagements (bilan d'activité, suivi d'indicateurs, réalisation d'enquêtes le cas échéant)	20	
	Fonction ressource du promoteur vers l'administration pénitentiaire	10	
	Co-construction du projet avec le centre de détention et les intervenants (SPIP et USP)	10	
Accompagnement des personnes détenues en situation de handicap	Structuration du parcours et projet personnalisé (passerelles entre les différents dispositifs de travail au sein du centre de détention, préparation à l'insertion...)	30	130
	Activité de soutien : conception et suivi des activités proposées garantissant la montée en compétence en lien avec le projet personnalisé (objet/contenu, actions envisagées pour qu'elles puissent se concrétiser, résultats attendus, ressources dédiées, outils/supports envisagés...)	30	
	Activité commerciale : recherche de marchés, intégration du projet aux processus de travail en milieu carcéral, choix des ateliers/activités (présentation détaillée de l'activité proposée)	30	
	Mise en place des outils de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale	15	
	Modalités d'admission, de sortie, d'évaluation et gestion de la liste d'attente	15	
	Définition d'indicateurs d'évaluation et de performance	10	
Capacité à mettre en œuvre le projet	Ressources humaines : composition et organisation de l'équipe, adéquation des compétences avec le projet global, plan pluriannuel de formation, supervision	20	90
	Expérience sur le secteur handicap : gestions d'ESAT, connaissance du public accompagné, connaissance des MDPH, ...	20	
	Soutien en proximité : implantation locale, relais et partenariats, plus-value/ressources mobilisables, connaissance du tissu économique local, environnement économique et social, partenariats mobilisables afin d'assurer des marchés d'activités et de travailler la sortie des personnes accompagnées...	20	
	Inscription du projet dans la culture carcérale : personnes accompagnées, caractéristiques de l'atelier, contraintes de production et de sécurité, ...	10	
	Respect du cadrage financier	10	
	Démarrage du projet à la date fixée dans le cahier des charges	10	
TOTAL		330	330